

**Réunion ordinaire
Vendredi 13 février 2015**

L'an deux mille **quinze**, le **Vendredi 13 février**, à **20h30**, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Darcy Jean-Claude, Maire.

Présents: M. DARCY MMES et MM MORIN GAMBÉ DENAUW DESAUNAY PIAT P. PETIT JOSSEUX D'HEYGERE

Absents excusés : MM PIATJC VAN HOUTEGHEM

Absents:

Lecture du compte-rendu de la réunion précédente, puis signature.

- Madame MORIN est élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°2015_001

OBJET : PLU : Adoption du Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de C.C.T.P. établi par l'A.D.T.O (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise).

Après en avoir débattu, les membres du Conseil,

-adoptent le projet tel qu'il est annexé à cette délibération,

-autorisent Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches et à signer tous documents nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

DÉLIBÉRATION N°2015_002

OBJET: Don ALB : Encaissement du chèque:

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que l'Association des Loisirs de Baugy a adressé un don à la Mairie de 1727,50€.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'accepter ce don et autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'encaissement de ce chèque.

DÉLIBÉRATION N°2015_003

OBJET: Abandon de la modification du Plan d'occupation des Sols N°2

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le compte rendu de la réunion du POS conduite sous l'égide du bureau d'étude AET 2, rue de Catillon B.P. 225 60132 St Just en Chaussée. Compte tenu de l'évolution de la législation en matière d'urbanisation, de nombreux points négatifs sont soulevés en ce qui concerne la zone à urbaniser qui fait l'objet de l'étude : celle-ci est en zone inondable et menacée par des coulées de boue.

Devant ce constat, Monsieur le Maire, président la commission d'urbanisme soumet au conseil municipal la position de l'ensemble des membres de la commission qui souhaite mettre un terme à cette étude.

Les Conseillers Municipaux, après en avoir débattu décident de mettre un terme à l'étude entreprise et d'en avertir dans les meilleurs délais le bureau d'étude et autorisent Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

DÉLIBÉRATION N°2015_004

OBJET : Augmentation de la durée hebdomadaire de travail de Madame Catherine DENAUW, adjoint technique territorial de 2^{ème} classe.

Vu la demande formulée par Madame DENAUW Catherine de voir son temps de travail hebdomadaire augmenté afin de pouvoir effectuer la distribution de la revue de la Communauté de Communes du Pays des Sources et de prendre en charge la gestion des poubelles du cimetière.

Le Maire propose à l'assemblée :

d'augmenter la durée de travail hebdomadaire de Madame Catherine DENAUW, adjoint technique territorial de 2^{ème} classe d'une heure et ainsi de la faire passer de 13 heures 30 à 14 heures 30 hebdomadaires à compter du 1^{er} mars 2015.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

-Décide de l'augmentation du temps de travail hebdomadaire de Madame DENAUW Catherine et de la faire passer de 13 heures 30 à 14 heures 30 hebdomadaires à compter du 1^{er} mars 2015.

-Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

DÉLIBÉRATION N°2015_005

OBJET: Salaire Agent recenseur Madame PIAT Sandrine.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, suite à son arrêté 2014-17 par lequel il recrute Madame PIAT Sandrine domiciliée, 5, ruelle des Cours 60113 BAUGY, comme agent recenseur pour la période du 15 janvier au 14 février 2015,

- de déterminer son salaire en fonction de la dotation forfaitaire fixée à 658€.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, à l'unanimité,

-donne son accord pour que Madame PIAT Sandrine perçoive la totalité de la dotation forfaitaire prévue par la loi soit 658€.

-autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Elections départementales des 22 et 29 mars 2015

Constitution du bureau de vote

1^{er} tour : 22mars 2015

2^d tour : 29 mars 2015

8H00 10H30	DARCY J-C MORIN F JOSSEAUX J
0H30 13H00	VAN HOUTEGHEM F PIAT P DENA UW M
13H00 15H30	GAMBÉ V DESAUNAY S PETIT F
15H30 18H00	GOMEZ N MITTELETTE M QUETTE G

8H00 10H30	DARCY J-C MORIN F JOSSEAUX J
10H30 13H00	D'HEYGERE F PIAT P DENA UW M
13H00 15H30	GAMBÉ V DESAUNAY S DESAINT N
15H30 18H00	PIAT J-C D'HEYGERE F DENA UW C

Questions diverses :

Repas des anciens : le repas aura lieu à la Bergerie, 45 personnes y participent.

Organisation du 14 juillet : il est prévu, avec le CCAS de contacter AZ réception et d'autre part, d'acheter une grande tente.

Coupe de peupliers : la coupe est actuellement interrompue, rue du Jeu d'Arc, à cause des intempéries et reprendra au mois d'avril.

Rue de Revennes, la coupe de 6 hectares est terminée, le reste sera abattu avec une autre machine. Le débardage reste à faire, mais l'état du terrain ne le permet pas.

Instruction des dossiers d'urbanisme : L'A.D.T.O. Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise propose de se substituer à la D.D.T. pour instruire les dossiers d'urbanisme au profit des communes qui n'ont pas les moyens en personnel pour réaliser cette tâche.

Tracteur tondeuse : la boîte de transfert fuyait, les travaux de remise en état s'élèvent à 1973€.

Electricité : des travaux d'enfouissement du réseau électrique vont avoir lieu sur la RD 935 très prochainement.

Réfection voirie : le rebouchage des trous et gravillonnage de la rue de la Belle Croix va être effectué par la Communauté de Communes du Pays des Sources depuis la RD935 jusqu'à l'intersection avec la rue de l'Eglise.

DARCY MORIN GAMBÉ DENAUW DESAUNAY PIAT P.

PIAT J-C PETIT JOSSEAUX VAN HOUTEGHEM D'HEYGERE